

À Monsieur le Directeur Académique des
Services départementaux de l'Éducation Nationale du Lot

Objet : demande de compensation horaire pour les personnels concernés par l'évaluation de leur école

Monsieur le Directeur Académique

Suite aux échanges sur le sujet cité en objet de ce courrier je me permets de formaliser une demande de compensation horaire pour tous les personnels concernés par une évaluation d'école.

Les préconisations ministérielles en la matière sont loin de correspondre non seulement à la réalité des besoins mais aussi des attentes des personnels.

Ainsi, réduire la compensation aux heures de la journée de solidarité et de celle dite de pré rentrée avec des heures prises sur les 108 heures n'est pas suffisant.

Comme nous l'avons exprimé en CSASD et en CDEN, le dispositif mal nommé "évaluation d'école" doit faire sens pour les équipes qui y sont engagées sous la contrainte.

Pour cela, il est indispensable que l'objectif en soit explicité ainsi que le déroulement de ses différentes étapes. De même un accompagnement par les équipes de circonscription doit être garanti à tous à la hauteur des besoins exprimés.

Vous avez indiqué que si les personnels en faisaient la demande, les circonscriptions pourraient adapter ces éléments.

Pour le SE-Unsa que je représente, il vous appartient, dans un contexte où la défiance envers l'institution est grandissante et où de nombreux personnels sont en quête de sens dans leur action professionnelle quotidienne, d'anticiper ces besoins et de donner des gages concrets de bienveillance

Pour le SE-Unsa au-delà du jour de solidarité et de celui de pré rentrée les équipes impliquées dans le processus d'évaluation doivent en plus pouvoir bénéficier de la réduction du temps d'animations pédagogiques.

Enfin, j'attire votre attention sur les personnels qui cumulent l'évaluation de leur école avec les constellations. Pour ceux-là la situation est encore plus complexe à gérer.

N'oubliez pas que nous sommes avant tout des enseignants avec la charge d'une classe d'élèves à gérer.

L'implication en temps que toutes ces tâches représentent ne doivent ni détourner les enseignants de leur mission première, enseigner, ni conduire ces derniers vers un épuisement professionnel inévitable.

Dans l'attente de votre réponse, veuillez agréer, Monsieur le DASEN, mes respectueuses salutations.

Christine LAVERDET
Secrétaire Départementale du SE-Unsa

